RCS : DOUAI
Code greffe : 5952

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DOUAI atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1988 B 00172
Numéro SIREN : 337 692 040
Nom ou dénomination : ABC ORGANISATION

Ce dépôt a été enregistré le 06/07/2017 sous le numéro de dépôt 2065

Duplicata

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
de Douai

66 rue Saint Julien - BP 829
59508 DOUAI CEDEX
Tél : 0 891 01 11 11 - Fax : 03 27 88 40 49
www.infogreffe.fr/www.greffe-tc-douai.fr

RECEPISSE DE DEPOT

ABC ORGANISATION
111 rue Léon Rudent
59310 Orchies

V/REF :
N/REF : 88 B 172 / 2017-B-2065

Le Greffier du Tribunal de Commerce de Douai certifie qu'il a reçu le 29/06/2017,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2016.

Concernant la société

ABC ORGANISATION
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
111 rue Léon Rudent
59310 Orchies

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-2065 le 06/07/2017

R.C.S. DOUAI 337 692 040 (88 B 172)

Fait à DOUAI le 06/07/2017,
LE GREFFIER

- 6 JUIN 2017

07/8952

98 D 172

RS 2065

SA ABC ORGANISATION

Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance

au capital de 127 163,86 euros

111 Rue Léon Rudent 59310 ORCHIES

337 692 040 RCS DOUAI

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 23 JUIN 2017

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2016, et de soumettre à votre approbation les comptes dudit exercice et l'affectation du résultat.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports du Commissaire aux Comptes.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, le chiffre d'affaires s'est élevé à

2 447 599 euros contre 2 191 573 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 33 687 euros contre

14 773 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 800 584 euros contre 719 822 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 564 495 euros contre

436 687 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 50 994 euros contre 42 128 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 795 165 euros contre 711 834 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 217 230 euros contre 185 037 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 40 999 euros contre 41 769 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres charges s'élève à 3 139 euros contre 572 euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 2 472 607 euros contre

2 137 848 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice 8679 euros contre 68 498 euros pour l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de -10173 euros (-8463 euros pour l'exercice précédent), il s'établit à – 1494 euros contre

60 036 euros pour l'exercice précédent

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 16 454 euros contre -39 239 euros pour l'exercice précédent,
- de l'impôt sur les sociétés de 0 euro contre 0 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016 se solde par un bénéfice de 14 960 euros contre un bénéfice de 20 796 euros pour l'exercice précédent.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2016, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1er janvier 2017 sont les suivants :

Nous devons porter tous nos efforts au développement de notre chiffre d'affaires, tout en restant très attachés au maintien à un juste niveau de nos frais fixes de structure.

Informations sur les délais de paiement des fournisseurs

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture des deux derniers exercices clos, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs se décompose, par date d'échéance, comme suit :

		ECHEANCE			
Exercice	Dettes Fournisseurs	- de 30 jours	de 30 à 45 jours	de 45 à 60 jours	+ de 60 jours
2015	201 352	76 174	93 897	31 281	/
2016	221 655	95 068	126 587	/	/

RESULTATS - AFFECTATION

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 14 960 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation du bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	14 960 euros
Report à nouveau créditeur	0 euros
Bénéfice distribuable	14 960 euros
A la réserve légale	0 euros
Le solde	14 960 euros

En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 77 755 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 227 235 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous précisons qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 225-86 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

L'absence de convention réglementée sera étudié comme le prévoit la nouvelle législation.

INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Liste des mandats et fonctions

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux :

M. Alain DESMET

- Membre du conseil de surveillance de la société SA ABC ORGANISATION
- Président du conseil de surveillance de la société SA ABC ORGANISATION

Mme Aurélie DESMET

- Membre du directoire de la société SA ABC ORGANISATION

- Président du directoire de la société SA ABC ORGANISATION

Mme Claudine DESMET

- Membre du conseil de surveillance de la société SA ABC ORGANISATION
- Vice-Président du conseil de surveillance de la société SA ABC ORGANISATION

M. Nicolas DESMET

- Membre du directoire de la société SA ABC ORGANISATION

Mme Pauline DESMET

- Membre du directoire de la société SA ABC ORGANISATION

M. Pierre DESMET

- Membre du conseil de surveillance de la société SA ABC ORGANISATION

M. Henri FLANDRE

- Membre du conseil de surveillance de la société SA ABC ORGANISATION

* * *

Le Directoire vous invite, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Fait à ORCHIES
Le 20 AVRIL 2017

Le Directoire



SA ABC ORGANISATION

Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance

au capital de 127 163,86 euros

111 Rue Léon Rudent 59310 ORCHIES

337 692 040 RCS DOUAI

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 23 JUIN 2017

Mesdames, Messieurs,

Le Directoire de notre Société vous a convoqués à une Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, conformément à la loi et aux statuts, afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2016, et de soumettre à votre approbation les comptes dudit exercice et l'affectation du résultat.

Nous vous rappelons que, conformément à l'article L. 225-68 du Code de commerce, le Conseil de surveillance doit présenter à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle ses observations sur le rapport de gestion du Directoire ainsi que sur les comptes de l'exercice.

Nous vous précisons que le Directoire a communiqué au Conseil de surveillance les comptes annuels et le rapport de gestion dans les trois mois de la clôture de l'exercice.

Après avoir vérifié et contrôlé les comptes annuels et le rapport de gestion du Directoire, nous estimons que ces documents ne donnent lieu à aucune observation particulière.

Nous espérons que l'ensemble des propositions que vous a faites le Directoire dans son rapport recevra votre agrément, et que vous voudrez bien adopter les résolutions qui vous sont soumises.

Fait à ORCHIES
Le 23 Mai 2017

Le Conseil de surveillance

SA ABC ORGANISATION

Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance

au capital de 127 163,86 euros

111 Rue Léon Rudent 59310 ORCHIES

337 692 040 RCS DOUAI

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU DIRECTOIRE DU 14 MARS 2017

L'an deux mille dix sept,

Le 14 mars,

A 11 heures,

Le Directoire de la société ABC ORGANISATION s'est réuni 111 Rue Léon Rudent 59310 ORCHIES, sur convocation de son Président.

Il résulte du registre de présence qu'à cette réunion :

Sont présents :

Monsieur Nicolas DESMET

Madame Pauline DESMET

Madame Aurélie DESMET

Le Directoire, réunissant la présence effective de l'ensemble de ses membres, peut valablement délibérer.

Le Cabinet FORTIN, Commissaire aux Comptes titulaire, dûment convoqué, est excusé.

La séance est présidée par Madame Aurélie DESMET en sa qualité de Président du Directoire.

Madame Pauline DESMET est désigné comme secrétaire.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la précédente réunion, qui est adopté par le Directoire.

Le Président rappelle que l'ordre du jour porte essentiellement sur l'arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et sur toutes décisions à prendre pour la préparation et la convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui sera appelée à statuer sur les comptes de cet exercice.

EXAMEN ET ARRETE DES COMPTES DE L'EXERCICE ECOULE

Le Président soumet au Directoire les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Il commente ces comptes et fait un exposé sur l'activité de la Société au cours de l'exercice écoulé.

Des observations sont échangées et des explications données par le Président.

Après en avoir délibéré, le Directoire, à l'unanimité, arrête définitivement les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 faisant apparaître un bénéfice de 14 960 euros, et décide de les soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Après en avoir délibéré, le Directoire décide, à l'unanimité, de proposer à l'Assemblée Générale d'affecter et de répartir le bénéfice de l'exercice s'élevant à 14 960 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	14 960 euros
Report à nouveau créditeur	0 euros
Bénéfice distribuable	14 960 euros
A la réserve légale	0 euros
Le solde	14 960 euros

En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 77 755 euros.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Le Président déclare qu'aucune convention visée à l'article L. 225-86 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

SITUATION DES MANDATS DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Après avoir examiné la situation des mandats des membres du Conseil de surveillance, le Directoire prend acte qu'aucun de ces mandats n'est arrivé à expiration.

CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

Après en avoir délibéré, le Directoire décide, à l'unanimité, de convoquer l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle des actionnaires pour le 23 juin 2017, à 18 heures, 111 rue Léon Rudent 59310 ORCHIES, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion établi par le Directoire,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- Rapport du Conseil de surveillance sur le rapport du Directoire ainsi que sur les comptes de l'exercice,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et quitus aux membres du Directoire et du Conseil de surveillance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-86 et suivants du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

RAPPORT DE GESTION - PROJET DES RESOLUTIONS

Le Directoire arrête ensuite les termes du rapport de gestion qui sera présenté à l'Assemblée Générale ainsi que le projet des résolutions qui lui seront soumises.

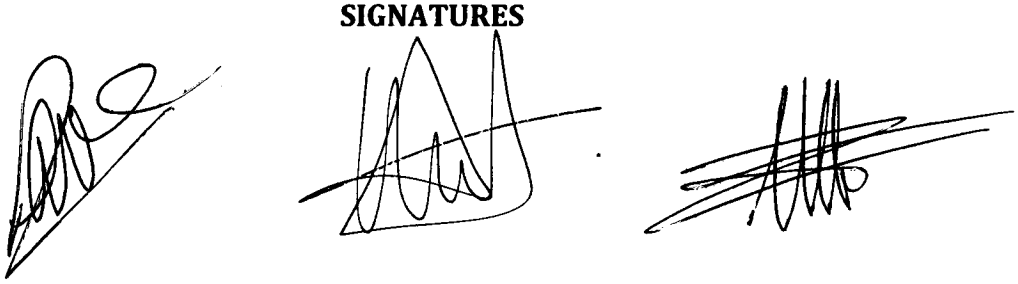
Le Directoire charge son Président de prendre toutes mesures utiles afin de permettre au Conseil de surveillance de préparer ses observations et aux actionnaires d'exercer leur droit de communication dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

* * *

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un autre membre du Directoire.

SIGNATURES



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2016

ABC ORGANISATION

Société Anonyme au capital de 127 163 Euros

Siège social :
111 Rue Léon Rudent
59 310 ORCHIES

CABINET FORTIN SARL
Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de DOUAI
4 rue d'Isly BP 48 - 59006 LILLE Cedex

Mesdames, Messieurs les actionnaires
de la Société Anonyme
ABC ORGANISATION

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre société, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué un audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Règles et principes comptables :

L'annexe présente les règles et méthodes comptables relatives à la présentation des comptes annuels. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Conclusion :

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

LILLE, le 08 Juin 2017

CABINET FORTIN SARL
Commissaire aux Comptes

Valérie BLEUZÉ
Associée

SA ABC ORGANISATION . BILAN

ACTIF

	BRUT	AMORT.PROV.	31/12/2016 NET	31/12/2015 NET
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:				
CONCES.BREVETS,DROITS SIMIL.	8 935,23	-8 935,23		
AUTRES IMMOBILISATIONS	158 668,27		158 668,27	158 668,27
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:				
CONSTRUCTIONS	7 538,00	-7 048,78	489,22	891,95
INSTALLATIONS TECHNIQUES	413 482,01	-208 834,91	204 647,10	230 200,68
AUTRES IMMOBILISATIONS	249 103,86	-195 160,36	53 943,50	59 342,39
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:				
PARTICIPATIONS	185,13		185,13	185,13
AUTRES IMMOBILISATIONS	3 609,00		3 609,00	3 609,00
TOTAL	841 521,50	-419 979,28	421 542,22	452 897,42
STOCKS ET EN-COURS:				
MATIERES PREMIERES ET APPROV.	53 495,19		53 495,19	43 370,68
EN-COURS DE PROD.DE BIENS	4 708,28		4 708,28	6 880,61
PROD.INTERMEDIAIRES ET FINIS	49 599,34		49 599,34	46 734,82
MARCHANDISES	73 777,10		73 777,10	79 607,08
CREANCES D'EXPLOITATION:				
CREANCES CLIENTS	175 951,94		175 951,94	163 100,82
AUTRES CREANCES	36 888,69		36 888,69	34 768,18
CREANCES DIVERSES				
DISPONIBILITES	77 870,31		77 870,31	129 253,49
COMPTES DE REGULARISATION				
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	26 644,00		26 644,00	21 935,77
TOTAL	498 934,85		498 934,85	525 651,45
TOTAL GENERAL	1 340 456	-419 979	920 477	978 548

VISA POUR AUTHENTIFICATION
CABINET FORTIN
COMMISSAIRE AUX COMPTES

SA ABC ORGANISATION . BILAN

PASSIF

	31/12/2016	31/12/2015
CAPITAUX PROPRES		
CAPITAL	127 163,86	127 163,86
RESERVE LEGALE	12 716,39	12 716,39
AUTRES	62 795,15	41 998,93
BENEFICE DE L'EXERCICE	14 960,05	20 796,22
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	9 600,00	9 600,00
TOTAL	227 235,45	212 275,40
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
TOTAL		
DETTES		
DETTES FINANCIERES:		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLIS. DE CREDIT	112 599,01	179 817,87
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	17 034,40	46 355,73
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	119 572,94	107 670,38
DETTES D'EXPLOITATION:		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	227 544,82	208 326,38
DETTES FISCALES ET SOCIALES	216 490,45	224 103,11
COMPTES DE REGULARISATION		
TOTAL	693 241,62	766 273,47
TOTAL GENERAL	920 477	978 548

VISA POUR AUTHENTIFICATION
CABINET FORTIN
COMMISSAIRE AUX COMPTES

SA ABC ORGANISATION . COMPTE DE RESULTAT

	FRANCE	ETRANGER	31/12/2016 TOTAL	31/12/2015 PRECEDENT
PRODUITS D'EXPLOITATION :				
VENTES DE MARCHANDISES	601 404,53	2 836,22	604 240,75	548 125,09
PRODUC.VENDUE(BIENS)	1 257 732,03		1 257 732,03	1 210 558,97
PRODUC.VENDUE(SERVICES)	585 600,97	25,00	585 625,97	432 889,21
CHIFFRE D'AFFAIRES NET :	2 444 737,53	2 861,22	2 447 598,75	2 191 573,27
PRODUCTION STOCKEE			692,19	6 125,93
REPRISES SUR PROVISIONS(ET AMORTISS.),TRANSFERT DE CHARGES			32 686,64	8 505,71
AUTRES PRODUITS			308,11	141,47
TOTAL I			2 481 285,69	2 206 346,38
CHARGES D'EXPLOITATION :				
ACHATS DE MARCHANDISES			333 601,01	263 241,04
VARIATION DE STOCK DE MARCHANDISES			5 829,98	-42,64
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET APPROVISIONNEMENTS			471 277,42	465 833,82
VARIATION DE STOCK DE MATIERES PREMIERES			-10 124,51	-9 210,23
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES			564 495,32	436 686,72
IMPOTS ,TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES			50 994,32	42 128,32
SALAIRES ET TRAITEMENTS			795 165,49	711 833,81
CHARGES SOCIALES			217 229,63	185 036,93
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS : SUR IMMOBILISATIONS : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS			40 999,36	41 768,54
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			3 138,77	571,57
TOTAL II			2 472 606,79	2 137 847,88
1. RESULTAT D'EXPLOITATION(I-II)			8 678,90	68 498,50

VISA POUR AUTHENTIFICATION
CABINET FORTIN
COMMISSAIRE AUX COMPTES

SA ABC ORGANISATION . COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2016	31/12/2015
PRODUITS FINANCIERS :		
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	2,06	5,99
TOTAL V	2,06	5,99
CHARGES FINANCIERES :		
INTERETS ET CHARGES ASSIMILES	-10 175,39	-8 468,97
TOTAL VI	-10 175,39	-8 468,97
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-10 173,33	-8 462,98
3. RESULTAT COURANT (I-II+III+IV+V+VI)	-1 494,43	60 035,52
PRODUITS EXCEPTIONNELS :		
SUR OPERATIONS DE GESTION		3 282,19
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	19 259,60	
TOTAL VII	19 259,60	3 282,19
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
SUR OPERATIONS DE GESTION	-2 615,60	-1 043,67
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	-189,52	-41 477,82
TOTAL VIII	-2 805,12	-42 521,49
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	16 454,48	-39 239,30
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	2 500 547,35	2 209 634,56
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	-2 485 587,30	-2 188 838,34
----------> BENEFICE	14 960,05	20 796,22
* Y COMPRIS :		
. PRODUITS D'EXPLOITATION AFFERENTES A DES EXERC.ANTERIEURS		3 282,19
. REDEVANCES DE CREDIT-BAIL MOBILIER	71 617,28	36 397,56
. REDEVANCES DE CREDIT-BAIL IMMOBILIER	57 487,16	56 131,64

VISA POUR AUTHENTIFICATION CABINET FORTIN COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016 dont le total est de 920 477 Euros, et au compte de résultat en liste dégageant un bénéfice de 14 960 Euros

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION, COMPARABILITES DES COMPTES ET FAITS MARQUANTS

Les comptes de l'exercice ont été établis conformément aux P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014 et aux articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce.

Les règles comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses fondamentales de continuité d'exploitation, d'indépendance des exercices et de permanence des méthodes.
Attestation : conformément aux normes professionnelles, il a été délivré à l'entreprise une attestation signée par l'Expert-comptable.

Faits marquants

Les comptes de l'exercice ne font pas l'objet d'informations particulières nécessitant une mention en annexe.

MODES ET METHODES D'EVALUATION APPLIQUES AUX DIVERS POSTES DU BILAN

Immobilisations incorporelles et corporelles

Ces actifs sont évalués à leur coût d'acquisition.
Les amortissements pratiqués, tant au niveau comptable que fiscal, linéaires ou dégressifs sont représentatifs de l'amortissment économique.

Les méthodes et les durées d'amortissement sont les suivants :

VISA POUR AUTHENTIFICATION CABINET FORTIN COMMISSAIRE AUX COMPTES

- Logiciels :	mode linéaire sur 1 an
- Constructions :	mode linéaire sur 20 et 50 ans
- Matériel et Outillage :	mode linéaire sur 5 et 10 ans
- Inst. générales et mobilier :	mode linéaire sur 5 et 10 ans
- Matériel de transport :	mode linéaire sur 4 et 5 ans
- Matériel de bureau :	mode linéaire sur 5 ans
- Matériel informatique :	mode linéaire sur 3 ans

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont enregistrées au coût d'acquisition.
Les titres et autres immobilisations financières sont estimés à leur valeur d'utilité. La valeur d'utilité s'apprécie en fonction de la valeur d'entreprise, fondée notamment sur les résultats antérieurs, les perspectives de rentabilité et de la valeur de l'actif net corrigé. Lorsque cette valeur est supérieure à la valeur comptable enregistrée au bilan, cette dernière n'est pas modifiée. Dans le cas contraire, une dépréciation des titres est comptabilisée.

Stocks et en cours

Les stocks de marchandises sont évalués selon la méthode "premier entré -premier sorti".

Les travaux en cours correspondent à des prestations de services en cours. Ils sont valorisés en fonction de leurs stade d'avancement.

Une dépréciation est comptabilisée pour les stocks et en-cours dont la valeur de réalisation estimée est inférieure au coût de revient.

Créances

Les comptes clients sont évalués à leur coût historique diminué des dépréciations.
Une dépréciation des créances douteuses est enregistrée lorsqu'il devient probable que la créance ne soit pas encaissée et qu'il est possible d'estimer raisonnablement le montant de la perte.
Les dépréciations sont estimées en tenant compte de l'historique des pertes sur créances, de l'analyse de l'antériorité et d'une estimation détaillée des risques.

Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières comprennent principalement des SICAV et des fonds communs de placement qui sont enregistrés à leur coût d'acquisition ou à la valeur de marché si celle-ci est inférieure à ce coût.

Provisions pour risques et charges

Les engagements pour retraite uniquement mentionnés en annexe

VISA POUR AUTHENTIFICATION
CABINET FORTIN
COMMISSAIRE AUX COMPTES

correspondent aux droits acquis par les salariés et résultent d'un calcul actuariel. ils sont basés sur l'utilisation des tables de mortalité, des salaires, de l'ancienneté, des taux de turn-over par tranche d'âge, d'un taux d'actualisation, d'un taux d'inflation et d'un taux de revalorisation des salaires.
Cette information n'a pas de caractère significatif et n'est pas chiffrée en annexe.

Notes relatives au bilan et au compte de résultat

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles a été constaté pour un montant de 34329 Euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel.
Le produit du CICE, propre à l'entreprise, comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.
Ce crédit d'impôt est utilisé pour continuer à maintenir l'emploi dans l'entreprise et favoriser sa compétitivité.

Les tableaux suivants complètent les informations données ci-avant

VISA POUR AUTHENTIFICATION
CABINET FORTIN
COMMISSAIRE AUX COMPTES

SA ABC ORGANISATION . IMMOBILISATIONS AU 31/12/2016

	DEB. EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
FRAIS D'ETABLISSEMENT,DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT				
TOTAL I				
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	167 603			167 603
TOTAL II	167 603			167 603
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TERRAINS				
CONSTRUCTIONS				
SUR SOL PROPRE				
SUR SOL D'AUTRUI	7 538			7 538
AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS				
INSTALLATIONS TECHNIQUES,MATERIEL,OUTILLAG	411 691	1 791		413 482
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
INSTALLATIONS GENERALES	136 212			136 212
MATERIEL DE TRANSPORT	96 852	4 433	22 290	78 995
MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE,MOBI	30 287	3 610		33 897
EMBALLAGES RECUPERABLES ET DIVERS				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS				
AVANCES ET ACOMPTES				
TOTAL III	682 580	9 834	22 290	670 124
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES	185			185
AUTRES TITRES IMMOBILISES				
PRETS ET AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERE	3 609			3 609
TOTAL IV	3 794			3 794
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	853 977	9 834	22 290	841 521

VISA POUR AUTHENTIFICATION
CABINET FORTIN
COMMISSAIRE AUX COMPTES

SA ABC ORGANISATION . AMORTISSEMENTS AU 31/12/2016

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		MONTANT DES AMORTISSEMENTS DEBUT D'EXERCICE	AUGMENTATIONS: DOTATIONS DE L'EXERCICE	DIMINUTIONS : AMORT. AFFERENTS AUX ELEMENTS SORTIS DE L'ACTIF ET REPRISES	MONTANT DES AMORTISSEMENTS FIN D'EXERCICE
FRAIS D'ETABLISSEMENT,DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT	TOTAL I				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	TOTAL II	8 935			8 935
TERRAINS					
CONSTRUCTIONS					
SUR SOL PROPRE					
SUR SOL D'AUTRUI		6 646	402		7 048
INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENT ET AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS					
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS		181 490	27 344		208 834
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
INSTALLATIONS GENERALES,AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS		93 724	5 838		99 562
MATERIEL DE TRANSPORT		85 989	4 097	22 100	67 986
MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE					
MOBILIER		24 295	3 315		27 611
EMBALLAGES RECUPERABLES ET DIVERS					
TOTAL III		392 145	40 999	22 100	411 044
TOTAL GENERAL		401 080	40 999	22 100	419 979

VISA POUR AUTHENTIFICATION
CABINET FORTIN
COMMISSAIRE AUX COMPTES

SA ABC ORGANISATION . PROVISIONS AU 31/12/2016

NATURE DES PROVISIONS	MONTANT DEBUT EXERC.	AUGMENTATIONS DOTATIONS EX.	DIMINUTIONS REPRISES EX.	MONTANT FIN EXERC.
PROVISIONS REGLEMENTEES				
TOTAL I				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
TOTAL II				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
SUR COMPTES CLIENTS	1499,00		1499,00	
TOTAL III	1499,00		1499,00	
TOTAL GENERAL I+II+III	1499,00		1499,00	
DONT DOTATIONS ET REPRISES EXPLOITATION			1499,00	

VISA POUR AUTHENTIFICATION
CABINET FORTIN
COMMISSAIRE AUX COMPTES

SA ABC ORGANISATION

ECHEANCE CREANCES & DETTES AU 31/12/2016

ETAT DES CREANCES	BRUT	A MOINS D'1 AN	A PLUS D'1 AN
DE L'ACTIF IMMOBILISE			
CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
PRETS (1) (2)			
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 609		3 609
DE L'ACTIF CIRCULANT			
CLIENTS DOUTEUX OU LITIGIEUX			
AUTRES CREANCES CLIENTS	175 952	175 952	
PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES			
SECURITE SOCIALE ET AUTRES ORGANISMES SOCIAUX			
ETATS ET AUTRES COLLECTIVITES PUBLIQUES			
- IMPOTS SUR LES BENEFICES	34 329	34 329	
- TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE	2 226	2 226	
- AUTRES IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES			
- DIVERS			
GROUPE ET ASSOCIES (2)			
DEBITEURS DIVERS	333	333	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	26 644	26 644	
TOTAUX	243 093	239 484	3 609

RENVOIS

(1) DONT: - PRETS ACCORDES EN COURS D'EXERCICE
(1) - REMBOURSEMENTS OBTENUS EN COURS EXERC
(2) PRETS ET AVANCES CONSENTIS AUX ASSOCIES

VISA POUR AUTHENTIFICATION
CABINET FORTIN
COMMISSAIRE AUX COMPTES

SA ABC ORGANISATION

ECHEANCE CREANCES & DETTES AU 31/12/2016

ETAT DES DETTES	BRUT	A MOINS D'1 AN	DE 1 A 5 ANS	PLUS DE 5 ANS
EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES (1)				
AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES (1)				
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT				
A 2 ANS MAXIMUM				
A PLUS DE 2 ANS	112 599	44 804	67 795	
EMPRUNTS,DETTES FINANCIERES DIVERSES (1)(2)				
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	227 545	227 545		
PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES	119 534	119 534		
SECURITE SOCIALE ET AUTRES ORG.SOC.	69 747	69 747		
ETAT ET AUTRES COLLECTIV.PUBLIQUES				
IMPOTS SUR LES BENEFICES				
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE	9 862	9 862		
OBLIGATIONS CAUTIONNEES				
AUTRES IMPOTS,TAXES ET ASSIMILES	17 349	17 349		
DETTES SUR IMMOB. ET CPTES RATTACHES				
GROUPE ET ASSOCIES (2)	17 034	17 034		
AUTRES DETTES	119 573	119 573		
PRODUITS CONSTATES D'AVANCES				
TOTAUX	693 243	625 448	67 795	

RENVOIS

(1) EMPRUNTS SOUSCRITS EN COURS D'EXERC.
(1) EMPRUNTS REMBOURSES EN COURS D'EX. 67 113
(2) MONTANTS DES EMPRUNTS ET DETTES CONTRACTES AUPRES DES ASSOCIES

VISA POUR AUTHENTIFICATION
CABINET FORTIN
COMMISSAIRE AUX COMPTES

SA ABC ORGANISATION

CHARGES A PAYER AU 31/12/2016

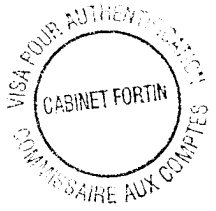
		MONTANTS	TOTAUX
	168804 INT.COURUS S/EMPRUNTS BANCAIRE	160,27	
1688	**INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS**		**160,27**
	408100 FOURNISSEURS FACT/N.PARVENUES	5 889,34	
408	**FACTURES NON PARVENUES**		**5 889,34**
	428210 PERSONNEL CONGES PAYES ET CS	66 859,45	
4280	**PERSONNEL**		**66 859,45**
	438200 PROV CHARGES SOCIALES C P	22 063,62	
4380	**ORGANISMES SOCIAUX**		**22 063,62**
	448600 ETAT, CHARGES A PAYER	9 095,85	
	448601 ETAT TAXE APPRENTISSAGE	4 966,35	
	448625 EFFORT CONSTRUCTION	3 286,56	
4480	**ETAT, COLLECTIVITES**		**17 348,76**
	455800 INTERET COURUS	678,67	
4558	**ASSOCIES**		**678,67**
	TOTAL DES CHARGES A PAYER		**113 000,11**

VISA POUR AUTHENTIFICATION
CABINET FORTIN
COMMISSAIRE AUX COMPTES

SA ABC ORGANISATION

PRODUITS A RECEVOIR AU 31/12/2016

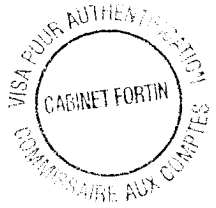
		MONTANTS	TOTAUX
	468700 AUTRES PRODUITS A RECEVOIR	333,33	
4687	**PRODUITS A RECEVOIR**		333,33
	TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR		333,33



SA ABC ORGANISATION

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE AU 31/12/2016

		MONTANTS	TOTAUX
	486100 CHARGES D'EXPL.CONST.D'AVANCE	26 644,00	
486	**CHARGES CONSTATEES D'AVANCE**		**26 644,00**



SA ABC ORGANISATION

CHARGES EXCEPTIONNELLES AU 31/12/2016

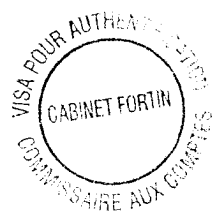
		MONTANTS	TOTAUX
	671250 *AMENDES NON DEDUCTIBLES	769,80	
	671800 AUTRES CHARGES EXCEPT. GESTION	1 845,80	
671	**CHARGES EXCEPTIONNELLES DE GESTION**		**2 615,60**
	675200 VAL.RES.DES IMMO.CORPORELLES	189,52	
675	**VALEUR COMPTABLE DES ACTIFS CEDES**		**189,52**

VISA POUR AUTHENTIFICATION
CABINET FORTIN
COMMISSAIRE AUX COMPTES

SA ABC ORGANISATION

PRODUITS EXCEPTIONNELS AU 31/12/2016

		MONTANTS	TOTAUX
	775200 PROD.CESS.DES IMMO.CORPORELLES	1 000,00	
775	**PRIX DE VENTE DES ELEMENTS D'ACTIF**		1 000,00
	778800 PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	18 259,60	
778	**AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS**		18 259,60



SA ABC ORGANISATION

. ENGAGEMENTS AU 31/12/2016

ENGAGEMENTS DE GARANTIES

- ENGAGEMENTS DONNES	
EFFETS NEGOCIES NON ECHUS	
AVALS	
CAUTIONS	
AUTRES ENGAGEMENTS DE GARANTIE	
- ENGAGEMENTS RECUS	
SURETES REELLES	
TOTAL	

ENGAGEMENTS RECIPROQUES EXCEPTIONNELS

- ENGAGEMENTS SUR COMMANDES EN COURS	
MONTANT DU SUR COMMANDES IMMOB	
- OPERATIONS DE CREDIT-BAIL	
LEASING A PAYER MOBILIER	306 060
LEASING A PAYER IMMOBILIER	75 484
- INTERETS SOUS EMPRUNTS EN COURS	
INTERETS A ECHOIR A - 1 AN	
INTERETS A ECHOIR A PLUS 1 AN	
TOTAL	381 544

ENGAGEMENTS SUR CREANCES ET DETTES AU BILAN

- CREANCES ASSORTIES DE GARANTIES	
- DETTES ASSORTIES DE GARANTIES	
- CREANCIERS PRIVILEGIES	
PRIVILEGE DU TRESOR	
PRIVILEGE DE LA SEC.SOCIALE	
PRIVILEGE CAISSE RETRAITE	
PRIVILEGE DU VENDEUR	
- DETTES ASSORTIES DE SURETES REELLES	
NANTISSEMENT DU FONDS	
EMPRUNTS HYPOTHECAIRES	
NANTISSEMENT DE TITRES	
TOTAL	

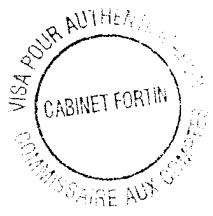
VISA POUR AUTHENTIFICATION
CABINET FORTIN
COMMISSAIRE AUX COMPTES

SA ABC ORGANISATION

. CAPITAL SOCIAL AU 31/12/2016

NOMBRE DE TITRES

CATEGORIES DE TITRES	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	CREES PENDANT L'EXERCICE	REMBOURSES PENDANT L'EXERCICE	VALEUR NOMINALE
ACTIONS ORDINAIRES	5 000			25,43



SA ABC ORGANISATION

Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance

au capital de 127 163,86 euros

111 Rue Léon Rudent 59310 ORCHIES

337 692 040 RCS DOUAI

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU 23 MAI 2017

L'an deux mille dix-sept,

Le 23 mai,

A 18 heures,

Les membres du Conseil de surveillance de la société ABC ORGANISATION se sont réunis en Conseil, 111 Rue Léon Rudent 59310 ORCHIES, sur convocation du Président, faite conformément aux statuts.

Il résulte du registre de présence qu'à cette réunion :

Sont présents :

Monsieur Alain DESMET

Madame Claudine DESMET

Monsieur Pierre DESMET

Monsieur Henri FLANDRE

Le conseil de surveillance réunissant ainsi la présence de l'ensemble de ses membres, peut valablement délibérer.

Le Cabinet FORTIN, Commissaire aux Comptes titulaire, dûment convoqué, est excusé.

Monsieur Alain DESMET préside la réunion en sa qualité de Président du Conseil de surveillance.

Madame Claudine DESMET assume les fonctions de secrétaire.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal des délibérations de la précédente réunion et le Conseil adopte ce procès-verbal.

Le Président rappelle que l'ordre du jour porte essentiellement sur l'examen des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016, ainsi que du rapport de gestion du Directoire afférent à cet exercice.

COMPTES ANNUELS ET RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE

Après avoir constaté que, conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce, le Directoire lui a présenté, dans les trois mois de la clôture de l'exercice, les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et son rapport de gestion, le Conseil de surveillance procède à l'examen de ces documents. Il est précisé en outre que le Directoire propose de réunir l'assemblée générale ordinaire le 23 juin 2017.

Lecture est donnée du rapport de gestion du directoire.

Le conseil constate que dans le cadre des dispositions de l'article L. 225-237 du Code de commerce, le commissaire aux comptes n'a fait aucune communication.

Le Président présente au Conseil ses observations sur les comptes de l'exercice écoulé et sur le rapport du Directoire.

Puis il offre la parole aux membres du Conseil de surveillance.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Le Président déclare qu'au cours de l'exercice écoulé et des exercices antérieurs, aucune convention n'a donné lieu à application de l'article L. 225-86 du Code de commerce.

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Après en avoir délibéré, le Conseil arrête définitivement les termes de son rapport, précisant que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et le rapport du Directoire n'appellent aucune observation particulière de sa part.

Il approuve également les projets de résolutions présentés par le Directoire et donne mission à son Président de donner lecture de son rapport à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires convoquée par le Directoire pour le 23 juin 2017, à 18 heures, 111 Rue Léon Rudent 59310 ORCHIES.

* * *

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un membre du Conseil de surveillance.

Un membre du Conseil de surveillance

Le Président



SA ABC ORGANISATION

Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance

au capital de 127 163,86 euros

111 Rue Léon Rudent 59310 ORCHIES

337 692 040 RCS DOUAI

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 23 JUIN 2017

L'an deux mille dix-sept,

Le 23 juin,

A 18 heures,

Les actionnaires de la société ABC ORGANISATION, société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 127 163,86 euros, divisé en 5000 actions de 25,43 euros chacune, dont le siège est 111 Rue Léon Rudent, 59310 ORCHIES se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, sur convocation faite par le Directoire selon lettre recommandée à chaque actionnaire.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émargée par chaque actionnaire présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que comme mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Alain DESMET, en sa qualité de Président du Conseil de surveillance.

Desmet Nicolas et Desmet Aurélie, les deux actionnaires représentant tant par eux-mêmes que comme mandataires le plus grand nombre de voix et acceptant cette fonction, sont appelés comme scrutateurs.

Desmet Pauline est désigné comme secrétaire.

Le Cabinet FORTIN, Commissaire aux Comptes titulaire, régulièrement convoqué par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, est excusé.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 4.997 actions sur les 5000 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée, réunissant plus du cinquième des actions ayant droit de vote, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la copie des lettres de convocation des actionnaires,
- la copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- la feuille de présence, et la liste des actionnaires,
- l'inventaire et les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) arrêtés au 31 décembre 2016,
- le rapport de gestion du Directoire,
- le rapport du Conseil de surveillance,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- **Rapport de gestion établi par le Directoire,**
- **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,**
- **Rapport du Conseil de surveillance sur le rapport du Directoire ainsi que sur les comptes de l'exercice,**
- **Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et quitus aux membres du Directoire et du Conseil de surveillance**
- **Affectation du résultat de l'exercice,**
- **Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-86 et suivants du Code de commerce et approbation desdites conventions,**
- **Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.**

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion du Directoire et le rapport du Conseil de surveillance.

Puis le Président donne lecture des rapports du Commissaire aux Comptes.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Un débat s'instaure entre les actionnaires.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Directoire, du rapport du Conseil de surveillance et des rapports du Commissaire aux

Comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne aux membres du Directoire quitus de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée ~~/ n'est pas adoptée~~

4997 **voix ayant voté pour, voix ayant voté contre, voix s'étant abstenues.**

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Directoire, et décide d'affecter le bénéfice de 14 960 euros de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	14 960 euros
Report à nouveau créditeur	0 euros
Bénéfice distribuable	14 960 euros
A la réserve légale	0 euros
Le solde	14 960 euros

En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 77 755 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée / ~~n'est pas adoptée~~

4997 voix ayant voté pour, voix ayant voté contre, voix s'étant abstenues.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-86 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice.

Cette résolution est adoptée / ~~n'est pas adoptée~~

4997 **voix ayant voté pour, voix ayant voté contre, voix s'étant abstenues.**

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée / ~~n'est pas adoptée~~

4997 **voix ayant voté pour, voix ayant voté contre, voix s'étant abstenues.**

* * *

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président Un Scrutateur Un Scrutateur Le Secrétaire

ANNEXE AU RAPPORT DE GESTION

Tableau financier	*Exercice clos le 31/12/2016*	*Exercice clos le 31/12/2015*	*Exercice clos le 31/12/2014*	*Exercice clos le 31/12/2013*	*Exercice clos le 31/12/2012*
Capital en fin d'exercice					
Capital social	127 163	127 163	127 163	127 163	127 163
Nombre d'actions ordinaires	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	2 447 599	2 191 573	2 005 565	1 883 706	1 974 619
Résultat avant impôts, participation, dotation	53 650	64 004	60 032	47 481	52 079
Impôt sur les bénéfices	0	0	0	0	1 842
Participation des salariés	-	-	-	-	-
Résultat après impôts, participation et dotation	14 960	20 796	14 512	2 482	6 706
Résultat distribué				-	-
Résultat par action					
Par action - résultat après impôts avant dotation	10,73	12,8	12	9	10
Par action - résultat après impôts et dotation	2,99	4,16	2,9	0,49	1,34
Dividende				-	-
Personnel					
Effectif moyen des salariés de l'exercice	23	23	23	23	25
Montant de la masse salariale	795 165	711 834	663 434	671 361	681 718
Cotisations sociales et avantages sociaux	217 229	185 037	175 907	182 349	224 618